

UE, évaluation environnementale des denrées alimentaires

Quelle est l'ampleur des impacts qu'un produit peut avoir sur l'environnement? Les informations environnementales sur les produits doivent à la fois guider les consommateurs dans leur choix et favoriser une production plus respectueuse de l'environnement. Agroscope a étudié deux des méthodes les plus importantes actuellement. Conclusion: ce sont des instruments précieux, mais qui nécessitent encore des adaptations et des compléments.

«Le problème vient de la diversité des méthodes d'évaluation des performances environnementales», explique Jens Lansche, responsable de projet du groupe de recherche Analyse de cycle de vie à l'Institut des sciences en durabilité agronomique IDU d'Agroscope. L'Union européenne (UE) s'efforce de trouver une méthode de calcul uniforme. En Suisse, il est particulièrement important d'analyser les méthodes européennes, **car** l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) participe à la phase pilote de la Commission européenne dans le cadre du plan d'action Economie verte. Dans ce contexte, Agroscope a été chargée par l'OFEV de réaliser une analyse de la littérature en collaboration avec Koch Consulting: la méthode Product Environmental Footprint (PEF) et le protocole Envifood ont été comparés à une sélection des principales directives méthodologiques internationales pour les analyses de cycle de vie des produits. Les aspects suivants ont notamment été étudiés: l'allocation de l'impact environnemental dans le cas des processus impliquant plusieurs produits comme le lait et la viande dans la détention de bétail laitier, la qualité des données et la transparence, la prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture, l'utilisation de crédits pour les sous-produits (produits dérivés) ainsi que la prise en compte de la biodiversité et de la qualité du sol.

Allocation de l'impact environnemental

Dans la production agricole, un même processus donne souvent plusieurs produits: par exemple, la production céréalière permet d'obtenir non seulement des **grains de céréales**, mais aussi de la paille. Lorsqu'on veut étudier les impacts environnementaux des grains de céréales, il faut tout d'abord répartir les impacts environnementaux de l'ensemble du système de production entre les deux produits, grains de céréales et paille. Il existe différentes manières de procéder à cette allocation dans l'analyse du **cycle de vie**. Son application correcte constitue une des principales difficultés de l'analyse du cycle de vie.

La méthode PEF prévoit notamment de procéder à l'**allocation en** remplaçant la paille par un produit ayant la même fonction. L'impact environnemental du produit substitué serait alors déduit des **impacts environnementaux** totaux du système de production. Toutefois, l'impact environnemental crédité varie suivant le choix du produit substitué. La paille par exemple peut rester sur la parcelle à titre de résidus de la récolte ou être utilisée comme litière dans la production animale. Dans le premier cas, la paille remplace les mesures de fumure et d'amélioration du sol et dans le second, elle remplace par exemple les tapis dans les étables. Suivant l'utilisation, les procédés de substitution ne sont pas les mêmes et se distinguent en termes d'impacts environnementaux. Ce système pourrait conduire à une variabilité des résultats qui n'est pas souhaitable.

L'étude montre en outre que **les deux** catégories d'impact, biodiversité et qualité du sol, sont importantes pour l'évaluation des **produits agricoles** et ne sont cependant pas suffisamment traitées par la méthode PEF. Cela vient peut-être du fait que jusqu'ici, il n'existe que des modèles se rapportant à la surface. C'est pourquoi ces aspects devraient être représentés par d'autres chiffres clés pour les produits agricoles, comme les indicateurs agroenvironnementaux (monitoring), en attendant que des catégories d'impacts se rapportant aux produits aient été développées dans ces domaines.

Besoin d'adaptations supplémentaires

Pour de nombreux autres aspects, la méthode PEF tout comme le protocole Envifood apportent une **contribution** précieuse à une évaluation environnementale homogène **des produits**. Les méthodes PEF et Envifood atteignent ainsi leur objectif qui consistait à restreindre la marge de manœuvre qui existe dans les normes ISO pour l'analyse des cycles de vie. Cependant, selon Jens Lansche d'Agroscope, il n'est pas encore possible d'obtenir des résultats comparables étant donné la marge de manœuvre existante, lorsque les méthodes sont utilisées par différents utilisateurs et utilisatrices.

L'étude recommande de poursuivre le développement et de préciser la méthode PEF, ainsi que de poursuivre l'harmonisation avec Envifood. L'élaboration d'un **outil logiciel** pour les utilisateurs et les utilisatrices à l'échelle des catégories de produits constituerait un grand pas en avant. Cela permettrait de garantir la qualité des données des informations environnementales sur les produits.

Europa 2020: ménager les ressources grâce à EU-PEF/OEF et Envifood

Au printemps 2013, la Commission européenne a publié un communiqué pour la création d'un marché commun des produits verts. Ce communiqué comprenait également des recommandations expliquant comment mesurer l'empreinte environnementale des produits et des organisations. Les méthodes Product Environmental Footprint (PEF) et Organisation Environmental Footprint (OEF) font partie des solutions envisagées. L'initiative s'inscrit sur la feuille de route **pour une** Europe efficace dans l'utilisation des ressources, qui fait **elle-même** partie de la stratégie Europe-2020 de l'Union européenne (UE). La phase pilote européenne de PEF/OEF durera encore jusqu'à fin 2016.

Avec la méthode PEF, la Commission européenne s'est fixée pour objectif de concevoir une méthode homogène pour l'évaluation quantitative des impacts environnementaux des produits pendant la totalité de leur cycle de vie, dans le cadre de la **politique environnementale** actuelle et future de l'UE. Ce projet est une réponse à la diversité des méthodes et des initiatives qui existent pour l'évaluation et la communication des impacts environnementaux. Un projet consolidé des directives PEF est disponible depuis juillet 2012. Son applicabilité est actuellement testée dans le cadre de différents projets pilotes. En outre, des règles de catégories de produits sont également en cours d'élaboration. Elles prévoient des directives spécifiques à l'échelle des différentes catégories de produits, comme les céréales, les huiles végétales ou encore la viande.

Dans le domaine des denrées alimentaires, parallèlement à la méthode PEF, le protocole Envifood (Environmental Assessment of Food and Drink Protocol) a été développé avec la participation de la Commission européenne, l'économie privée, les associations de producteurs et les experts scientifiques. Il doit notamment servir de base à la communication volontaire des **informations** environnementales le long de la chaîne de création de valeur dans l'agroalimentaire.

Adresse pour l'envoi de questions:

Jens Lansche, responsable de projet
Agroscope, Institut des sciences en durabilité agronomique IDU
Reckenholzstrasse 191, CH-8046 Zurich, Suisse
jens.lansche@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 468 71 57

Ania Biasio, Service de presse
Corporate Communication Agroscope
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, Suisse
ania.biasio@agroscope.admin.ch
+41 (0)58 468 72 74

Auteur: AGROSCOPE - Internet: <http://www.agroscope.admin.ch/index.html?lang=fr>

Source : <http://www.admin.ch/aktuell/00089/?lang=fr&msg-id=54630> (29/09/2014)